

RCS : NARBONNE

Code greffe : 1104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NARBONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00115

Numéro SIREN : 818 808 024

Nom ou dénomination : 1001 INTERIM'AIR NARBONNE

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2020 sous le numéro de dépôt 276

Greffé du tribunal de commerce de NARBONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/276

Déposant :

Nom/dénomination : 1001 INTERIM' AIR NARBONNE

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 818 808 024

N° gestion : 2016 B 00115



Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)	120 000		120 000	60 000
	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations financières (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	144 318	1 030	143 285	1 640
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	73 624		68 560	106 294
	Autres créances	717 882		717 882	379 944
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	3 211		3 211	32 670
	Charges constatées d'avance				3 717
	TOTAL (III)	794 718	5 064	789 654	522 625
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	939 033	6 093	932 939	586 099

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

20 661

1 640



Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel	60 000	60 000	60 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
RESERVES			
Réserve légale	6 000		
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	96 991		29 862
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres	162 991		89 862
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total des autres fonds propres			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total des provisions			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	77 496	30 252	
Emprunts et dettes financières divers	285 160	55 477	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 132	93 396	
Dettes fiscales et sociales	238 782	301 871	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	9 379		15 240
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes	769 949		496 236
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	932 939		586 099
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	96 990,76		29 862,35
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	725 158		431 500
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	55 164		



Désignation de l'entreprise : SAS 1001 INTERIM' AIR NARBONNE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12
Adresse de l'entreprise : 6 RUE DU BOURGET		11100 NARBONNE		Durée de l'exercice précédent * 23
Numéro SIRET * 8 1 8 8 0 8 0 2 4 0 0 0 1 7		Exercice N ^e clos le: 31122018		Néant <input type="checkbox"/> *
		N-T 31122017		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
				Net 4
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement *	AA		
	Frais de développement*	AB	120 000	AC 120 000 60 000
	Concessions, brevets et droits similaires	CX		
	Fonds commercial (1)	AF		
	Autres immobilisations incorporelles	AH		
	Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AJ		
	Terrains	AL		
	Constructions	AN		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AP		
	Autres immobilisations corporelles	AR		
IMMobilisations corporelles	Immobilisations en cours	AT	3 654	AU 1 030 2 625 1 834
	Avances et acomptes	AV		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	AX		
	Autres participations	CS		
	Créances rattachées à des participations	CU		
	Autres titres immobilisés	BB		
	Prêts	BD		
	Autres immobilisations financières *	BF		
	TO TAL (II)	BH	20 661	BI 20 661 1 640
		BJ	144 315	BK 1 030 143 285 63 474
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		
	En cours de production de biens	BN		
	En cours de production de services	BP		
	Produits intermédiaires et finis	BR		
	Marchandises	BT		
CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	73 624	BY 5 064 68 560 106 294
	Autres créances (3)	BZ	717 882	CA 717 882 379 944
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		
DIVERS	Disponibilités	CE	3 211	CG 3 211 32 670
	Charges constatées d'avance (3) *	CF		CI 3 717
	TO TAL (III)	CH	794 718	CK 5 064 789 654 522 625
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN		
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	939 033	1A 6 093 932 939 586 099
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des im- mobilisations financières nettes :		CP 20 661 (3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobili- sations :	Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise SAS 1001 INTERIM' AIR NARBONNE				Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 60 000)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	96 991	29 862
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	162 991	89 862
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
	Provisions pour risques	DP		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
DETTE(S) (4)	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77 496	30 252
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	285 160	55 477
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	159 132	93 396
	Dettes fiscales et sociales	DY	238 782	301 871
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 379	15 240
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	769 949	496 236
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	932 939	586 099
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E		
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créateurs de banques et CCP	EF		
		EG	725 158	431 500
		EH	55 164	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



AS

**1001 INTERM'AIR NARBONNE
SASU au capital 60 000 euros
6 bis rue du Bourget, 11100 NARBONNE
RCS NARBONNE 818 808 024**

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 DECEMBRE 2019

**DECISION D AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018**

TROISIEME DECISION

Sur la proposition qui lui est faite, l'associé unique décide d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 96 991 euros

Affectation :

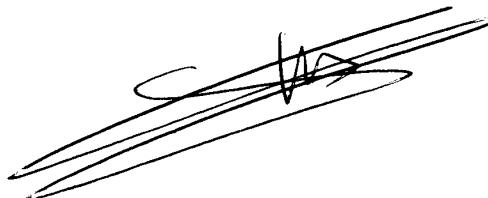
En totalité à titre de dividende à l'associé unique.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 66 000 euros.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividende.

**Certifié conforme
LE PRESIDENT**

Certifié Conforme



[Signature]



1001 INTERIM' AIR NARBONNE

SASU au capital de 60.000 euros
6 bis rue du Bourget
11 100 NARBONNE
RCS N° 818 808 024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2018



248 Rue Michel Teule 34080 Montpellier - Tél 0499 614 614 - Fax 0499 614 615

N°TVA FR12 412 274 250 - contact@menon.fr - www.menon.fr

Membre d'une Association de Gestion Agrée, acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque libellé à son nom



[Handwritten signature]

A l'associé unique,

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve pour désaccord

FRAIS DE 1^{ER} ETABLISSEMENT

Ils ont augmentés de 60 K€ sur l'exercice du fait d'une Facture Non Parvenue HOLDING. Elle correspond à des frais de marketing et communication estimés pour la création de site par le management de la société. Toutefois, cette immobilisation n'existe pas en N-1.

COMPTES 467 et 455100

Nous avons relevé qu'aucun contrôle des réciprocités n'a été effectué sur les comptes 467 et le compte 455100.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier, le 6 décembre 2019

Pour AMCC,

Commissaire aux Comptes

Mathieu Menon





COMPTES ANNUELS

Dossier n° 2B00181

Cabinet : GC BEZIERS



Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Etat exprimé en euros				
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles	120 000		120 000	60 000
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF CORPORELLE	IMMobilisations corporelles	3 654	1 030	2 625	1 834
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
ACTIF FINANCIER	IMMobilisations financières (2)	20 661		20 661	1 640
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		144 315	1 030	143 285	63 474
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)	73 624	5 064	68 560	106 294
	Créances clients et comptes rattachés	717 882		717 882	379 944
	Autres créances				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	3 211		3 211	32 670
	DISPONIBILITES				3 717
	Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)		794 718	5 064	789 654	522 625
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		939 033	6 093	932 939	586 099
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					20 661
(3) dont créances à plus d'un an					1 640



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	6 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	96 991	29 862
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		162 991	89 862
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
DETTES (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES FINANCIERES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	77 496	30 252
	Emprunts et dettes financières divers	285 160	55 477
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	159 132	93 396
	Dettes fiscales et sociales	238 782	301 871
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 379	15 240
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	769 949	496 236
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	932 939	586 099
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	96 990,76	29 862,35
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	725 158	431 500
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	55 164	

Soldes Intermédiaires de Gestion

Etat exprimé en euros	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	17/02/2016 31/12/2017	23 mois	Ecart	%
					(421 885)	-23,11
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 403 334	100,00	1 825 219	100,00		
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	1 403 334	100,00	1 825 219	100,00	(421 885)	-23,11
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	1 403 334	100,00	1 825 219	100,00		
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	1 399 429	99,72	1 783 484	97,71		
MARGES (Commerciale + Production)	1 399 429	99,72	1 783 484	97,71		
- Achats non stockés (c)	4 739	0,34	12 652	0,69	(7 913)	-62,54
- Autres charges externes (c)	85 666	6,10	118 722	6,50	(33 056)	-27,84
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	1 309 024	93,28	1 652 110	90,52		
(343 086)						
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	22 483	1,60	20 711	1,13	1 771	8,55
- Autres impôts et taxes	2 238	0,16	6 279	0,34	(4 041)	-64,36
- Salaires et traitements	958 656	68,31	1 321 702	72,41	(363 045)	-27,47
- Charges sociales	237 904	16,95	307 675	16,86	(69 770)	-22,68
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	87 742	6,25	(4 257)	-0,23	92 000	N/S
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	184	0,01	158	0,01	26	16,23
+ Transfert de charges d'exploitation	20 701	1,48	48 009	2,63	(27 308)	-56,88
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	5 738	0,41	355	0,02	5 383	N/S
- Autres charges de gestion courante	69		265	0,01	(196)	-73,98
RESULTAT EXPLOITATION	102 820	7,33	43 290	2,37	59 530	137,52
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	5 849	0,42	7 820	0,43	(1 971)	-25,21
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	96 972	6,91	35 470	1,94	61 502	173,39
Produits exceptionnels	138	0,01	1 155	0,06	(1 016)	-88,03
- Charges exceptionnelles	119	0,01	6 762	0,37	(6 643)	-98,24
RESULTAT EXCEPTIONNEL	19		(5 608)	-0,31	5 627	100,34
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	96 991	6,91	29 862	1,64	67 128	224,79



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **932 939** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 424 357** euros
 - un total charges de **1 327 366** euros
 - dégage un résultat de **96 991** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2018**
- finit le **31/12/2018**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS 1001 INTERIM' AIR NARBONNE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **932 939 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 424 357 euros** et un total **charges** de **1 327 366 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **96 991 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



PROJET

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2018	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
Professions intermédiaires			
Employés		3	
Ouvriers			
TOTAL		4	



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		103 347
Autres créances		103 347
<i>FRSS-R.R.R. A OBTENIR ABONDEMENT EMPLOYEUR PEE PRODUITS A RECEVOIR</i>	86 663 181 16 504	



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	31/12/2018
Total des Charges à payer		170 424
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS / EMP.ETS CREDIT</i>	3	3
Emprunts et dettes financières divers <i>INT.COURUS / AUTRES EMP.DETTES</i>	24	24
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FACT.NON PARV. -FRSS</i>	152 341	152 341
Dettes fiscales et sociales <i>Dettes provisionnées sur C.P.</i> <i>Charges sociales sur C.P.</i> <i>Charges fiscales sur C.P.</i>	9 844 4 065 121	14 031
Autres dettes <i>CLTS-R.R.R. A ACCORDER AVOIRS</i>	4 026	4 026



ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			



ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	31/12/2018
Chiffre d'affaires par secteur d'activité	1 403 334
Production vendue Services	1 403 334
PRESTATIONS DE SERVICES	1 382 548
PRESTATIONS DE RECRUTEMENTS	14 844
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	9 450
R.R.R. ACCORDES / 706	(3 509)
Chiffre d'affaires par marché géographique	1 403 334
Chiffre d'affaires FRANCE	1 403 334
PRESTATIONS DE SERVICES	1 382 548
PRESTATIONS DE RECRUTEMENTS	14 844
PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	9 450
R.R.R. ACCORDES / 706	(3 509)

